



BON DE SOUTIEN

CPIE Logne et Grand-Lieu

Le CPIE est dorénavant reconnu d'intérêt général.

Faire un don, c'est participer au financement de projets locaux d'éducation et de sensibilisation à l'environnement sur votre territoire.

En faisant un don, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, pour un don de 50 €, vous ne paierez que 17 €, votre réduction d'impôts sera de 33 €.

Le CPIE vous envoie un reçu fiscal pour la déduction de vos impôts.



Le CPIE avec vous et au service de tous

Pour recevoir votre reçu fiscal, merci de remplir le bon ci-dessous :

Nom* Adresse* :
Prénom*
Téléphone : Code Postal*
Courriel : Ville* :
.....@.....

** Champs obligatoires*

Je soutiens les actions du CPIE et fais un don de :€



LOGNE ET GRAND-LIEU

MERCI !

A adresser par courrier au CPIE ou à nous remettre,
avec votre règlement à l'ordre de CPIE Logne et Grand-Lieu

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Logne et Grand-Lieu

Centre d'Animation en Pays de Logne

8, rue Sainte Radegonde – 44650 Corcoué sur Logne

02.40.05.92.31 - accueil@cpie-logne-grandlieu.org